

## **NETGEM**

# **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

**NETGEM**

Société anonyme au capital de 6 977 545,20 €  
Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 PARIS  
RCS 408 024 578 R.C.S. PARIS

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce  
relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5  
de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31  
décembre 2025**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 30 000 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.


La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L.225-115 5° du code de commerce.

Les Commissaires aux comptes

Paris, le 27 avril 2026

Forvis Mazars SA  
Levallois-Perret, le

ACEFI CL  
Paris, le

DocuSigned by:  
 JULIEN MADILE  
90515ED1C51A47C...  
Julien MADILE  
Associé

Signé par :  
 Benjamin Larrere  
DF12867D42DF466...  
Benjamin LARRERE  
Associé

## ATTESTATION MECENAT

Je soussigné, Monsieur Joseph HADDAD, Président de la société **NETGEM**, dont le siège social est situé 103, rue de Grenelle, 75007 Paris, certifie que le montant des dépenses engagées au titre du mécénat et des dons, ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue aux 1° et 4° de l'article 238 bis du Code général des impôts, s'est élevé, au titre de l'exercice 2025, à la somme de **30 000 euros**.

A Paris, le 14 avril 2026

Monsieur Joseph Haddad

Président

  
NETGEM SA  
103 rue de Grenelle  
CS 10841  
75345 Paris Cedex 07  
R REN 408 024 578  
SIRET 408 024 578 00457  
www.netgem.com